



AMPOULES ECONOMIQUES

Economiser sur les consommations électriques qui représentent un tiers de la facture énergétique

Coup de pouce à :

✓ **L'économie d'énergie**

Lien avec l'action 29 de l'Agenda 21 local :
Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.

Lien avec l'action 44 de l'Agenda 21 local :
Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.



Constat :

L'ensemble des consommations électriques représente 33% de la facture énergétique de l'habitation. La production artificielle de lumière en fait évidemment partie. Par conséquent, il est intéressant de diminuer la part de consommation des lampes. Changer le type d'ampoules permet déjà de réaliser une économie de 75% sur leur consommation !

Conseils :

- Remplacer les ampoules à incandescence (*ampoules classiques à filament*) par des ampoules fluo-compactes (dites *économiques*) ou des ampoules à LEDs, encore moins énergivores.
- Eviter les ampoules halogènes qui consomment plus d'énergie.
- Dépoussiérer régulièrement les ampoules pour qu'elles préservent leur luminosité.
- Eteindre la lumière lorsque l'on quitte une pièce.



Saviez-vous que ?

- Les ampoules fluo-compactes constituent des déchets dangereux qui doivent obligatoirement être déposées dans les collectes spécifiques des déchets chimiques ménagers.
- Les ampoules à LEDs ne sont pas des déchets dangereux mais elles doivent aussi être déposées dans les collectes spécifiques des déchets électroniques.
- A Uccle, la déchetterie communale pour les particuliers se trouve au 160, rue de Stalle. Pour plus d'informations, renseignez-vous au Service de Propreté de la Commune (02/348.68.08).





Vraies et fausses vérités :

« Les ampoules économiques sont beaucoup plus chères que les ampoules à incandescence. »

VRAI, mais elles durent beaucoup plus longtemps et consomment beaucoup moins d'électricité ! Leur bilan est nettement meilleur que les ampoules classiques.

« Les ampoules économiques sont moins esthétiques que les ampoules à incandescence. »

FAUX, fini le temps des tubes qui dépassent des lampes ! Aujourd'hui les fabricants d'ampoules développent une grande diversité de modèles afin que chaque lampe trouve ampoule à son soquet !

« Les ampoules économiques sont moins chaudes que les ampoules à incandescence. »

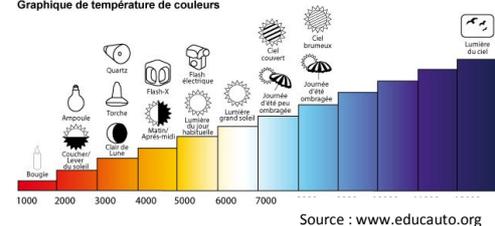
VRAI, mais il existe différentes tonalités dont les plus chaudes se rapprochent de celles des ampoules classiques. Pour avoir une lumière chaude, il est préférable de choisir les ampoules qui ont une température de couleur de maximum 2700 Kelvin. En plus de cela, les LEDs possèdent une grande variété de tons différents.

« Les ampoules économiques mettent longtemps à s'allumer et à atteindre leur pleine puissance. »

VRAI, mais les ampoules à LEDs, quant à elles, s'allument instantanément. Elles conviennent donc parfaitement pour les espaces où la lumière n'est nécessaire que quelques instants (cage d'escalier, placard, etc.).



Graphique de température de couleurs



Source : www.educauto.org

Envie d'aller plus loin ?

- Bruxelles Environnement-IBGE, *Ma maison au quotidien : 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement*, 2007, disponible sur www.ibgebim.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, *100 conseils pour économiser de l'énergie*, 2010, disponible sur www.ibgebim.be
- Commune d'Uccle, *Les fiches-actions de l'Agenda 21 Local*, disponibles sur www.uccle.be

Des questions ?

Adressez-vous sans hésiter au **Guichet Energie** de la Commune d'Uccle :

Adresse postale : Place Jean Vander Elst, 29

Adresse des bureaux : Rue Auguste Danse, 27

02/348.65.31

guichetenergie@uccle.be

Sources :

Renovas ASBL, Fiche n°9 : Ampoules économiques, disponible sur www.renovas.be

